



Orléans le 12 mai 2020,

Ce compte rendu pourrait s'intituler à la fois Désintox et Apaisement

En effet le cas de contamination de Gien a soulevé de nombreuses réactions. Il apparaît nécessaire de clarifier la situation à distance, et mettre fin aux rumeurs potentielles.

M. Dalles a fait preuve d'une grande transparence dans ses investigations avec tous les détails éclairants pour une vue objective des faits.

Ce qu'il faut retenir sur le plan sanitaire :

Le cas détecté au SPF de Gien a été mis en quatorzaine dès le 4 mai, après avoir fait part de ses symptômes au Dr Braconnier. Cet agent, testé positif au Covid, avait croisé la gestionnaire de site mais les distances avaient été respectées. Par ailleurs, suite à une évaluation précise de la situation, il n'est pas apparu nécessaire de mettre en quatorzaine d'autres collègues.

De plus, le ménage approfondi a été ciblé sur l'étage où travaillait l'agent et sur la zone repas (elle-même non fréquentée par l'agent malade) au plus tard le 7 mai, c'est-à-dire avant le retour de l'agent en présentiel au SPF.

Ce ménage approfondi détaillé par la Direction consiste à nettoyer le mobilier des agents, le matériel informatique, les accessoires de téléphonie, le digicode, les rampes d'escalier. Il s'ajoute au nettoyage habituel des poignées, du sol.

En outre, il convient d'ajouter que le ménage sur Gien est parfaitement réalisé tous les jours, et renforcé depuis le début de la pandémie, selon la gestionnaire du site.

Une des femmes de ménage, particulièrement inquiète, a été autorisée ponctuellement à ne pas venir. En l'absence de contact rapproché, elle a pu reprendre son activité.

Les femmes de ménage, agents Berkani, disposent d'eau de javel et des désinfectants. Elles portent des masques et des gants.

Un point a été souligné par le Directeur sur le risque d'un ostracisme appuyé de certains agents du site à l'égard des collègues du SPF. Nous nous inscrivons dans la même démarche que la Direction en refusant de stigmatiser des collègues dont l'état de santé peut paraître préoccupant. A contrario, ces collègues ont besoin de notre soutien sans retenue, et surtout les mesures de précaution sanitaire ont été prises. Par conséquent, un apaisement est nécessaire sur ce point précis.

Nous pouvons indiquer néanmoins que le roulement des agents en présentiel et l'absence de certains collègues en arrêt de maladie ont pu limiter la fluidité de l'information sur ce cas de contamination, source d'une inquiétude légitime.

Les agents des autres services signalent qu'un message global de la Direction aurait été le bienvenu au moment de la détection du cas de covid afin d'éviter des rumeurs.

A toute communication mal perçue ou insuffisante, chacun apprend à progresser dans ses messages respectifs.

Au sujet de la campagne IR, le nombre d'appels téléphoniques et de dépôt des déclarations papier est en augmentation :

800 appels/jour en comparaison des 600 de la semaine dernière

3000 déclarations, soit le double de la semaine dernière

Le stock des e-contacts se réduit tout en restant significatif.

Face à ce travail important, le taux de présentiel à hauteur de 40% (que nous avons prévu dans notre ctr du 10 mai) a été atteint. Il est équivalent à la moyenne nationale. Il est identique dans presque tous les services, sauf dans les trésoreries où ce taux oscille entre 45 et 50%, tout en respectant les distanciations entre les bureaux.

Les PRA envoyés par les chefs de service sont actuellement examinés par la Direction. Certains ont été rejetés et seront débattus ce vendredi à l'occasion de la réunion hebdomadaire entre la Direction et l'encadrement.

Des accueils physiques sur RDV, pour traiter des situations complexes, et après un contre-appel obligatoire, seront possibles à compter du 18 mai.

A partir du 25 mai, ces accueils seront ouverts à tous les contribuables, avec la même condition de contre-appel, afin d'éviter des déplacements non impératifs, et sur des créneaux horaires quotidiens bien précis.

Le 3 juin, l'émission France Inter, « le téléphone sonne » sera consacré au thème « comment remplir sa déclaration ? » avec un intervenant de la DGFIP.

Sur le plan du matériel de précaution sanitaire, nous rappelons que nous sommes à la disposition des services pour appuyer leur demande si nécessaire.

La Drfip45 dispose actuellement d'environ 15 jours de stocks de masques.

La clé de répartition basée sur le PRA détermine la distribution :

- Pas de distanciation entre les agents
- Gestion du courrier
- Contact extérieur (usagers, ordonnateurs, etc)

Tous les lundis le CHS se réunit pour faire le point de la situation sanitaire

Un compte rendu est régulièrement disponible sur Ulysse45

La gestion prévisionnelle du prélèvement des congés suite à l'ordonnance « Dussopt » et la circulaire de la Direction Générale n'est pas encore affinée pour son application.

Cependant, des points ont été précisés par le Directeur.

Toutes les personnes qui auront été positionnées en ASA durant la période de confinement et jusqu'à fin mai seront concernées.

Les agents, considérés comme personnes vulnérables, et absents avec le critère de ces ASA « confinement », seront également impactés.

Les agents qui ne disposeraient pas suffisamment de RTT pourront utiliser leur CET pour « alimenter » ce prélèvement de congés.

Le mode opératoire que nous avons déjà évoqué, permettra aux chefs de service d'appliquer de manière harmonisée les directives départementales, et la validation RH qui suivra évitera tout écart d'interprétation.

Nous serons vigilants sur le respect des règles définitives et soutiendrons les agents qui nous interpellent individuellement.

A ce stade, des points supplémentaires, telle que la proratisation, doivent encore être précisés.

Le pont naturel de l'Ascension ne fait pas partie de ce prélèvement, et reste l'objet de l'ASA exceptionnelle du Ministre, comme chaque année